



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 11 NOVEMBRE 2020 À 19 :00**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Denis Leclerc
M. Jean-Philippe Côté
Mme Hélène Bergeron

François Bienvenu, conseiller technique

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Sujets**
 - 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil
 - 4.2 PIIA - Reconstruction d'une résidence - 50 Traverse de Laval
- 5. Date de la prochaine réunion du CCU**
- 6. Varia**
- 7. Clôture de la réunion**

1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19:05

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2020 a été accepté tel que rédigé

4. Sujets

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation

4.2 PIIA - Reconstruction d'une résidence - 50 Traverse de Laval

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2020-00311, numéro de lot 1497809, concernant

- la reconstruction d'un bâtiment dérogatoire situé dans une rive (règlement 09-198, chap. 7);
- la reconstruction d'un bâtiment à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (règlement 09-198, chap. 11.1, art. 55.13)

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 9 décembre 2020 à 19h00.

6. Varia

7. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 19:52.

Marie Ignaczak, présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire